

objectif emploi

SERVICE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI
OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT



Innovation technologique

Au service des entreprises jurassiennes

Égalité salariale dans le Jura

Dans le vif du sujet

Allocation d'initiation au travail (AIT)

Outil pour l'insertion des chômeurs

Recruter grâce à l'AIT

Avec l'allocation d'initiation au travail (AIT), vous recrutez un nouvel employé que vous formez directement dans votre entreprise. En contrepartie, vous percevez une aide de l'Etat d'au moins 40% de son salaire.

Vous vous intéressez à un candidat en situation de chômage, mais il lui manque certaines compétences pour être pleinement opérationnel dans le poste que vous souhaitez pourvoir. À certaines conditions, l'assurance-chômage vous permet de l'engager et de le former, en échange d'une participation financière. Comment ? Grâce à l'AIT...

À qui s'adresse l'AIT ?

L'AIT s'adresse à toute entreprise située en Suisse, prête à intégrer, dans ses équipes, une nouvelle collaboratrice ou un nouveau collaborateur ayant droit à cette prestation. Vous vous engagez à l'encadrer et à développer ses compétences.

Il faut souligner que l'AIT ne concerne pas la formation usuelle (mise au courant) destinée à toute nouvelle personne rejoignant votre entreprise. Elle couvre une formation spécifique, et personnalisée, lors du recrutement d'un demandeur d'emploi éligible pour la mesure.

Sur demande, l'Office régional de placement (ORP) vous indique, pour un poste donné, si le candidat qui vous intéresse entre en ligne de compte. Un conseiller peut également vous présenter des candidats ciblés pour une telle mesure, si vous le souhaitez. Il peut s'agir de candidats de plus de 50 ans, d'autres chômeurs de longue durée, non qualifiés, ou qui rencontrent, pour d'autres motifs, des difficultés objectives à s'intégrer sur le marché du travail.

Comment ça fonctionne ?

En accord avec l'ORP :

- vous concluez un contrat de travail de durée indéterminée
- vous payez le salaire de votre employé dans son intégralité à la fin de chaque mois.
- sa caisse de chômage vous verse l'allocation sur présentation notamment de la fiche de paie.

La participation moyenne au salaire se monte à 40% au moins pendant la période d'initiation. Sa durée (plus ou moins 3 mois en général) est fixée au cas par cas, en fonction notamment de la formation assurée par l'entreprise.

Un essai de quelques jours, sans engagement et sans frais selon les cas, pourra être mis en place avant la conclusion du contrat de travail et du plan de formation.

Grâce à l'AIT, vous trouvez un employé prêt à s'investir dans votre entreprise, tout en lui permettant de quitter une situation problématique de chômage.

Qui contacter ?

Pour toute question, ou pour requérir (avant l'entrée en service) le versement d'AIT, veuillez contacter directement l'ORP au 032 420 88 30.

Financement du salaire par l'assurance-chômage, exemple



du 1^{er} au 2^e mois

60 %

du salaire brut

du 3^e au 4^e mois

40 %

du salaire brut

du 5^e au 6^e mois

20 %

du salaire brut



Éditorial

Le temps n'attend pas... (Machiavel)

Par Claude-Henri Schaller, chef du Service de l'économie et de l'emploi

Bonne nouvelle, le site jurassien du Switzerland Innovation Park Basel Area est occupé à plus de 75%. Par des entreprises, jeunes ou bien établies, et des centres de compétences reconnus en matière d'innovation, comme la Haute Ecole-Arc et le centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM).

Basel Area Business & Innovation y conduit en outre deux initiatives consacrées pour l'une à l'avenir des soins de santé et l'autre à l'industrie du futur.

«Switzerland Innovation», c'est un *Generationsprojekt*, comme disent les Alémaniques. Une marque qui porte haut et loin, y compris dans le temps, les couleurs du Jura, en Suisse et au-delà. Elle n'est jamais

acquise. Elle se mérite à travers les évaluations d'un comité d'experts indépendants qui veille au respect d'un cahier des charges très précis. La barre est haute. L'année dernière, le site jurassien a franchi l'obstacle avec brio. Ces exigences élevées sont légitimes pour stimuler des échanges et des collaborations de qualité entre les entreprises et la recherche. Avec, à la clé, des projets solides, à même de convaincre des organismes de financement ou des investisseurs.

L'innovation passe aussi par les femmes et les jeunes talents de notre canton. Le CSEM dispose d'un savoir-faire pour faciliter le retour sur le marché du travail de celles qui, hautement spécialisées, ont vécu un arrêt de plusieurs années pour des

raisons familiales. Il peut également apporter un appui précieux à celles et à ceux qui sortent d'une haute école et qui cherchent à faire carrière dans l'économie jurassienne.

Face à la pénurie de main-d'œuvre actuelle et celle qui pointe avec le vieillissement démographique, vu les compétences dont notre économie a et aura toujours plus besoin, les débats sur l'égalité salariale entre femmes et hommes ont des relents d'ancien régime. Or, il y va de l'attractivité de nos conditions-cadre. Il est désormais urgent de réaliser l'égalité salariale. Dommage qu'il faille encore légiférer de nos jours pour faire entrer dans les habitudes ce qui tombe pourtant sous le sens.

Bonne lecture et excellent été!

Sommaire

N° 57 | Juillet 2023

« Plus l'on grimpe les échelons hiérarchiques et plus l'écart salarial est grand entre femmes et hommes, qui peut atteindre jusqu'à 25% de moins pour les premières. »

Angela Fleury, Déléguée à l'égalité entre femmes et hommes pour le canton du Jura

2

Allocation d'initiation au travail (AIT)

Outil destiné aux entreprises pour l'insertion des chômeurs

4-5

Égalité salariale

Entrée dans le vif du sujet au plan jurassien

5-8

Centre suisse d'électronique et de microtechnique, Haute Ecole-Arc Ingénierie et Swiss m4m Center

Présentation de trois entités au service du développement technologique de l'industrie jurassienne



Angela Fleury, Déléguée à l'égalité entre femmes et hommes.

Égalité salariale dans le Jura, c'est parti !

Le processus d'examen de l'égalité salariale est ancré dans la loi depuis le 1^{er} janvier. Entreprises privées, entités publiques et bénéficiaires de subventions ou de marchés publics y sont soumis ou vont l'être. Explications.

La loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LiLEg), depuis sa révision du 1^{er} juillet 2020, oblige les entreprises de plus de 100 personnes à procéder, tous les 4 ans, à une analyse de l'égalité salariale.

Le 31 août 2022, le Parlement jurassien a adopté en deuxième lecture les modifications législatives visant à réaliser l'initiative «Egalité salariale: concrétisons!», ainsi que la motion «Egalité salariale dans les entreprises et institutions mandatées et celles subventionnées par le canton: application de la charte fédérale pour l'égalité salariale».

«Ainsi, depuis le 1^{er} janvier dernier et jusqu'au 31 décembre 2023, les entreprises jurassiennes, à partir de 50 employé-e-s, doivent avoir commencé le processus d'examen de l'égalité salariale. Elles devront ensuite faire valider cette analyse par un organe agréé dans les douze mois et, au plus tard, le 31 décembre 2024», explique Angela Fleury, Déléguée à

l'égalité entre femmes et hommes pour le canton du Jura et chargée de l'information à ce propos aux entreprises.

Celles-ci ont à disposition pour ce faire les outils en ligne gratuits et simples d'utilisation Logib module 1 (pour les sociétés à partir de 50 employé-e-s, hors apprenti-e-s) et Logib module 2 (2 à 49 employé-e-s) – helpline 0800 55 99 00; logib@ebg.admin.ch; voir liens internet en fin d'article.

Dans ce deuxième cas, l'analyse de l'égalité salariale n'est pas obligatoire. «Quant à la loi sur les subventions, elle stipule que les sociétés touchant de l'argent public seront amenées à les imiter dès le 1^{er} janvier 2025.»

L'État n'effectuera pas de contrôles

Point prépondérant, il n'appartiendra pas à l'État d'intervenir dans le processus d'analyse et de vérification de l'égalité salariale. «Il reviendra aux

entreprises et employeurs concernés de prendre leurs dispositions et responsabilités pour se mettre en conformité avec la loi», précise Angela Fleury.

C'est à un organe indépendant, agréé en vertu du droit fédéral – une fiduciaire par exemple, dont les responsables des contrôles auront suivi une formation ad hoc (pour le Jura, entre autres, Fidag Jura, Mazars et CRF Conseil, Révision et Fiscalité à Delémont, FSK Audit à Courgenay et Orfidia Sàrl à Saignelégier) –, qu'il incombera d'effectuer cette tâche dans l'année suivant la sollicitation de l'entreprise.

«L'État est uniquement impliqué lorsqu'il octroie une subvention ou un marché public. Dans ce cas, s'il y a non-respect de l'égalité salariale, les autorités peuvent engager une procédure de restitution partielle ou complète de l'argent versé ou décider de pénalités pour un marché public», complète la Déléguée à l'égalité.

Aspect préventif

Elle estime le rôle de cette loi préventif, qui incite le monde du travail à s'impliquer dans l'égalité salariale, «qui lui confère accessoirement bonne réputation : lors d'une mise au concours puis durant la procédure de recrutement, souligner ce point fort joue assurément en sa faveur».

De même, estime-t-elle, les offres d'emploi doivent légalement être rédigées en langage épicène. Cet aspect permet déjà de sensibiliser à l'égalité salariale. «Une thématique d'autant plus importante dans le Jura que les inégalités salariales y sont plus marquées qu'en moyenne suisse. Cela s'explique par le taux d'activité, le niveau de formation, les années de service, l'âge et le

positionnement hiérarchique des femmes. D'ailleurs, plus l'on grimpe les échelons et plus l'écart salarial est grand entre femmes et hommes, qui peut atteindre jusqu'à 25% de moins pour les premières.»

C'est pourquoi notre interlocutrice plaide pour une meilleure intégration de la gent féminine dans les directions d'entreprises. «Moins elles sont présentes dans les hautes sphères et plus ce sujet est absent des préoccupations puisque, par la force des choses, les dirigeants sont a priori moins sensibles à un objet qui ne les touche pas directement. En résumé, plus les femmes ont de l'influence dans une entreprise et plus la politique de l'égalité salariale s'en trouvera influencée/renforcée.»

Campagne d'information à large spectre

Pour attirer l'attention sur l'égalité salariale, une vaste campagne de communication sera mise sur pied par le bureau de la Déléguée à l'égalité.

En cas de (suspicion de) non-respect du nouvel article 5c, alinéa 1 de la LiLEg, il est recommandé de le signaler et/ou demander conseil à la Déléguée à l'égalité. Elle tiendra à jour une liste des cas annoncés qu'elle remettra annuellement au Service de l'économie et de l'emploi.

Texte : Didier Walzer

Photo : Stéphane Gerber, Agence Bist

La porte d'entrée pour toute question relative à l'égalité salariale dans le Jura est le Bureau de l'égalité (campus Strate J, rte de Moutier 16, 2800 Delémont; tél. 032 420 79 00; email : egalite@jura.ch; www.jura.ch/egalite).

Logib 1 : <https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/prestations/logib-triage/logib-modul-1.html>

Logib 2 : <https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/prestations/logib-triage/logib-modul-2.html>

La technologie au service des entreprises jurassiennes

Depuis le 1^{er} avril, Benjamin Gallinet fonctionne comme responsable du développement régional et des relations pour le Jura du CSEM (centre suisse d'électronique et de microtechnique) auprès de l'antenne jurassienne du Parc suisse de l'innovation, à Courroux. À ce titre, il conseille les entreprises.

Fruit d'un partenariat public-privé, le CSEM, à Neuchâtel (plus de 550 employés), est une organisation à but non lucratif. Il a pour objectif de favoriser la compétitivité par l'innovation avec le développement de technologies haut de gamme pour l'industrie destinées à renforcer et diversifier l'économie.

Outre Neuchâtel, le personnel du centre est actif entre Allschwil, Berne, Alpnach, Landquart, Zurich et désormais Courroux. «Je fonctionne comme point de contact du CSEM pour le Jura, déclare l'intéressé, qui se trouve au Parc suisse de l'innovation. L'ingénieur physicien de formation participe en outre à des foires comme l'EPHJ (horlogerie) à Genève et divers

événements régionaux, où il est amené à intervenir.

Industriels jurassiens réceptifs

Ses premières impressions sont positives : «L'accueil au parc et des industriels jurassiens est chaleureux. Ils ouvrent volontiers leurs portes, manifestent de la curiosité à l'égard d'un centre tel le CSEM. Parallèlement, j'en apprend davantage sur l'économie régionale, comment les entreprises sont connectées entre elles. C'est intéressant et enrichissant.»

Aide à plusieurs niveaux

En passant par Benjamin Gallinet, elles peuvent avoir accès à toutes les

technologies proposées par le CSEM (et les développer), qui comprend trois axes principaux : microfabrication de précision, technologies digitales et énergies durables. «J'interviens dans la première phase, qui consiste à cerner les problèmes auxquels les entreprises sont confrontées. Une fois identifiés, je mets l'entreprise concernée en rapport avec les équipes du CSEM, son propre réseau ou des partenaires extérieurs – écoles polytechniques fédérales, hautes écoles, instituts européens de recherche –, susceptibles de trouver des solutions.»

De surcroît, poursuit notre interlocuteur, le CSEM apporte une aide concrète aux entreprises faisant par



Benjamin Gallinet: «Je souhaite faire passer aux entreprises le message de notre existence et que nous tenons à leur disposition une usine à idées!»

exemple face à des problèmes de contrôle qualité, ce grâce à l'intelligence artificielle ou la maintenance prédictive destinée à anticiper les dysfonctionnements ou pannes de machines, voire l'intégration de capteurs durant les procédés de fabrication. «Nous proposons un accompagnement dans des changements à plus long terme, par exemple dans les technologies médicales et sciences du vivant, deux pôles sur lesquels nous planchons actuellement.»

Stimuler l'écosystème local

Ces prochains mois, le responsable du développement régional et des relations pour le Jura du CSEM ambitionne de s'approcher d'un maximum d'entreprises jurassiennes «qui ne nous connaissent pas encore afin d'identifier leurs problèmes éventuels et déterminer comment y répondre. Le cas échéant, faire fructifier ces contacts et les transformer en collaboration sous forme, notamment, de projets bilatéraux de recherche et d'innovation, ou avec le soutien d'Innosuisse ou d'autres organismes dotés de fonds publics. Ou organiser des événements/ateliers pour sensi-

biliser l'industrie régionale à l'innovation, par exemple dans les domaines de la digitalisation. Idée sous-jacente, créer une atmosphère de partage de connaissances en mettant les entreprises en contact avec leurs consœurs pour stimuler l'écosystème local».

Le CSEM compte également un programme de soutien aux start-up. Sa contribution globale à l'essor régional se fait en partenariat avec la Pro-

motion économique du canton du Jura. Le CSEM cherche enfin à faire revenir les étudiants jurassiens ayant suivi leurs études à l'étranger en leur facilitant l'approche pour un stage de bachelor/master dans le Jura et ainsi leur redonner le goût du pays pour y travailler dans la durée.

Texte : Didier Walzer

Photo : Stéphane Gerber, Agence Bist

Portrait

D'origine française (Pontarlier), Benjamin Gallinet (36 ans) est titulaire d'un diplôme d'ingénieur physicien de l'EPFL où il a par ailleurs effectué un doctorat en photonique (sciences de la lumière).

Il a quitté la prestigieuse université vaudoise en 2012 pour en fréquenter une autre, celle de Saint-Gall, dont il a récemment obtenu un MBA en management international.

Le trentenaire a commencé de travailler au CSEM il y a 11 ans en tant qu'ingénieur de recherche et développement dans l'optique, puis chef de projet dans le même domaine.

Pour tout contact : benjamin.gallinet@csem.ch

www.csem.ch

Interlocuteur de l'industrie

Directeur adjoint de la Haute Ecole-Arc Ingénierie et responsable du site de Delémont, le Breulotier Denis Prêtre travaille aussi partiellement pour le Parc suisse de l'innovation, à Courroux, depuis novembre 2021. À ce titre, l'ingénieur en électronique est l'interlocuteur entre la Haute Ecole et le monde industriel jurassien.

Quelles sont vos missions concrètes pour le Parc suisse de l'innovation ?

Il y en a deux : d'une part proposer les services de la HE-Arc Ingénierie en Recherche appliquée et développement (Ra&D) au tissu industriel jurassien – je visite dans ce but les entreprises régionales – ; d'autre part réfléchir à la mise en place d'une formation en emploi pour la filière (pilote) informatique, mais aussi ultérieurement pour les autres. Les jeunes sont très demandeurs et les entreprises intéressées à ce type de prestations.

Une charge importante pour couvrir tout le canton, non ?

Je suis épaulé par le professeur Claude Jeannerat pour le développement mécanique et la problématique de production, y compris l'automatisation. Je travaille à 50% pour cette mission et mon collègue 10% environ.

Présentation des prestations de la Haute Ecole-Arc Ingénierie

Concrètement, comment peut se dérouler une de vos journées ?

Je présente à une entreprise les prestations de la Haute Ecole Arc – qui est une institution de degré tertiaire supérieur, au même niveau que les universités et les écoles polytechniques. Si une entreprise souhaite par exemple développer un projet en notre compagnie et qu'il est accepté par Innosuisse, la part salariale de la HE-Arc, qui peut atteindre jusqu'à 60% du coût total du projet, est entièrement prise en charge par la Confédération. Il s'agit d'un formidable levier ! Le chèque d'innovation – d'une valeur maximale de 15'000 fr. – à consacrer à une étude préliminaire est un autre outil d'Innosuisse. Une entreprise peut le solliciter afin de lui permettre de tester la faisabilité de son idée originale grâce à l'aide d'un partenaire de recherche suisse.

Concernant la formation en emploi, quel objectif poursuivez-vous ?

Etablir un concept novateur d'enseignement qui inclut les entreprises et avec des méthodes d'enseignement par projet appropriées. Ouvrir un cursus de ce type n'est pas simple : il faut travailler avec la HES-SO, convaincre les entreprises... et les collègues, etc. À terme, si le concept est validé et s'il fonctionne à satisfaction, il devrait pouvoir être déployé sur tous les sites de la HE-Arc Ingénierie.

Quid de BaselArea ?

Mon rôle consiste également à collaborer avec cet écosystème. Nous avons ainsi obtenu un certain nombre de chèques d'innovation Innosuisse pour des start-up installées sur le site de Courroux via la HE-Arc Ingénierie.

Votre rôle dans la Nouvelle politique régionale (NPR) cantonale ?

La HE-Arc Ingénierie en est partenaire. Les projets NPR sont parfois destinés à rejoindre le MicroLean Lab, notre plateforme d'expérimentation au service de l'écosystème industriel du Swiss Made dans les domaines du manufacturing microtechnique et de l'industrie 4.0.

Quelles sont les recherches effectuées au MicroLean Lab ?

Nos activités y sont orientées autour d'un concept de micro-usine, lequel succède au développement de notre Micro5, une fraiseuse 5 axes de la taille d'une machine à café, peu gourmande en électricité, et dont Claude Jeannerat était le chef de projet. Au niveau du développement plus spécifiquement mécanique, nous intégrons aujourd'hui beaucoup d'intelligence artificielle afin que les machines s'autoévaluent et s'autonomisent.

Nous comptons parmi nos partenaires une majorité d'entreprises



Denis Prêtre : « Nous avons récemment signé un important contrat portant sur un mandat direct avec une entreprise régionale. »

horlogères, parmi lesquelles beaucoup de jurassiennes. Claude Jeannerat et moi sommes parvenus à y faire entrer quelques sociétés régionales, à notre grande satisfaction. Un des critères est qu'elles soient orientées vers la recherche et l'innovation.

Culture collaborative à améliorer

Quel bilan tirez-vous de votre activité jusqu'à présent ?

J'occupe donc comme relais entre la HE-Arc Ingénierie et le tissu industriel jurassien. Nous lui proposons nos services et notre savoir-faire. À ce titre, il est important que les entreprises sachent qu'on existe et que nous sommes présents à Delémont. De ce point de vue-là, le bilan est correct. Toutefois, je regrette un certain manque de culture collaborative avec les écoles de niveau tertiaire. Souvent, lorsque je me rends dans une entreprise, on me reçoit poliment, mais aussitôt parti, aussitôt oublié.

Or, si je pouvais faire en sorte que les industriels connaissent nos professeurs et leurs compétences ou proposent, grâce à notre intervention, des travaux pratiques à nos étudiants, j'en serais ravi.

Votre rêve ?

D'être installé dans mon bureau et que le téléphone n'arrête pas de sonner en raison du

démarchage des industriels qui auront compris ce qu'on peut leur apporter.

Texte : Didier Walzer

Photo : Stéphane Gerber, Agence Bist

Contact : denis.pretre@he-arc.ch ;

tél. 032 930 22 56

www.he-arc.ch/domaine/ingenierie

Impression 3D dans les technologies médicales

Dirigé par Nicolas Bouduban, le Swiss m4m Center (centre de transfert de technologie dans le domaine de la fabrication additive) s'adresse aux entreprises de tout le pays.



« Fondé en 2019 et salariant aujourd'hui 8 collaborateurs spécialisés, le Swiss m4m Center, à Bettlach (Bâche), dans le canton de Soleure, est un centre de transfert de technologie pour la fabrication additive d'applications médicales. Il a pour but de stimuler le développement et l'utilisation de l'impression 3D en se concentrant sur l'industrialisation des processus de fabrication 3D afin d'introduire la technologie d'impression 3D métallique dans le secteur suisse des technologies médicales », explique le CEO depuis juin 2019, Nicolas Bouduban, qui a auparavant travaillé plus de 18 ans comme chef de projet R&D, responsable marketing et commercial dans les technologies médicales.

En collaboration avec son réseau de plus de 55 partenaires, le Swiss m4m Center crée un environnement de spécialistes afin d'accompagner les entreprises qui souhaitent se lancer dans l'adoption de l'impression 3D. Ce faisant, d'acquérir des connaissances inédites, produire par fabrication additive et nouer des collaborations.

« L'objectif du Swiss m4m Center consiste à adresser des besoins cliniques spécifiques, d'utiliser la technologie d'impression 3D conformément à la norme ISO 13485 et de proposer des services et produits imprimés en 3D, synthétise notre interlocuteur. Nous visons le transfert de nos connaissances vers l'industrie. Qui peut bénéficier de notre

part de services en impression 3D comme d'ingénierie de produits, de conseils, de formation ou de fabrication en impression 3D. » Selon les besoins du client, ajoute Nicolas Bouduban, il est possible de commencer dès la conception du produit ou d'en industrialiser un déjà développé et ce par l'essor de process et la qualification de chaque étape de production.

Texte : Didier Walzer

Contact

Swiss m4m Center
2544 Bettlach/Bâche

Tél. 079 601 32 38

nicolas.bouduban@swissm4m.ch

www.swissm4m.ch

« Jurassien » de Bienne

Nicolas Bouduban est ingénieur et titulaire d'un master en ingénierie biomédicale de l'Université de Berne et de la Haute école spécialisée bernoise technique et informatique à Bienne. Outre sa fonction de CEO du Swiss m4m Center, il est chargé de cours à la Haute école spécialisée bernoise et l'Université de Berne dans la microtechnique et la technique médicale. De parents ajoulots et originaire de Courroux, le quadragénaire (42 ans), qui a toujours vécu dans la région biennoise (Brügg actuellement), est marié et père d'une petite fille de trois ans.

P.P.
CH-2800 Delémont 1
Poste CH SA

IMPRESSUM

Objectif Emploi est édité par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) dans le cadre de sa fonction d'observation du marché du travail, au service de tous les acteurs intéressés par le marché du travail au sens large. Alimenté par des collaborateurs, ainsi que par des spécialistes ou personnalités invitées, le magazine traite du marché du travail sous tous ses aspects, notamment économiques, sociaux ou encore juridiques.

Rédaction : Didier Walzer, Nicolas Ackermann

Impression : Pressor SA

Tirage : 3500 exemplaires

Parution : trimestrielle

Prix : gratuit

Contact : questions générales, demandes d'exemplaires supplémentaires, modifications d'abonnement, propositions de sujets : didier.walzer@jura.ch ou tél. 032 420 52 10.